



**Compte-rendu du Comité de Pilotage N2000 et comité local de concertation LIFE+
PAPL du 16 Janvier 2017
Mairie de Fouesnant, 14h**

Participants

Nom	Organisme
Paul MARREC	Codep 29 FFESSM
Daniel ROLLIN	Association défense des sites de Beg Meil
Bernadette STREIFF	DDTM / Affaires maritimes Concarneau
Zaïg LE PAPE	DDTM 29 / service littoral
Pierre VILBOIS	DDTM 29 / PLAM Guilvinec
Pauline LECLERC	DDCS 29 / service développement des pratiques sportives
Myriam GUEGUEN	ONCFS / service départemental du Finistère
Gilles BOURHIS	Garde du littoral Trégunc
Yves CAYTAN	Bretagne vivante
Tom DAUNE	Association Les Glénans
Camille DE BALORRE	Association Les Glénans
Bernard THEPOT	Association Résidence Nature aux Glénan
Frédéric FAGOT	Bar restaurant la Boucane
Nicole ZIEGLER	Vice-présidente Conseil Départemental 29 / Nautisme en Finistère
Pascal MALEJACQ	Employé municipal saison Glénan
Cédric SERRES	Technicien environnement CCPF
Marc BIGOT	Comité départemental des pêches maritimes du Finistère
Audrey OLIVIER	Chargée de Mission Natura 2000 Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins
Thomas BODENNEC	Département du Finistère service des espaces naturels
Ingrid PEUZIAT	Maitre de conférence UBO / I.U.E.M Géomer
Sandrine DERRIEN	Chargée de recherche MNHN – Station Marine Concarneau
Héloïse YOU	Chargée de mission Life + PPL - Agence française pour la biodiversité (AAMP)
Jean-René COULIOU	Collectif des plaisanciers de la Baie
Guy VARRON	Association plaisanciers de Fouesnant
Bernard PALLARD	Président association des Petites îles de France
Pierre-Yves MONFORT	Vedettes de l'Odet
Brice MONFORT	Vedettes de l'Odet
Frédérique BOESSE	Conseillère Municipale déléguée Natura 2000
Stéphane DIVANACH	Directeur des services techniques Fouesnant
Laure CARAMARO	Adjointe au Maire
Sophie OLLIVIER	Préfecture Maritime Atlantique
Roger LE GOFF	Maire de Fouesnant, président de la Communauté de commune du Pays Fouesnantais

Michel LEDARD	DREAL Bretagne
Malcy DE WAVRECHIN	Agence Française de la biodiversité (ONEMA)
Marion DIARD	Conservatrice de la réserve Naturelle Nationale Saint Nicolas / Bretagne Vivante
Bruno FERRE	Conservateur de la réserve des Moutons Bretagne vivante
Gwenal HERVOUET	Conservatoire du littoral
Géraldine GAILLÈRE	Chargée de mission Natura 2000

Introduction

Le dernier comité local de concertation du programme LIFE+ PAPL s'est déroulé dans le cadre du Comité de pilotage Natura 2000 de l'archipel des Glénan. Cette mutualisation a permis de mobiliser un grand nombre d'acteurs et de leur présenter les résultats finaux et les perspectives du projet. Les résultats ont été intégrés dans les présentations des actions « Mesure CS - Sensibilisation générale, promotion de bonnes pratiques » et « CC - Amélioration des connaissances et suivis : Habitats marins ».

Résumé des principaux échanges

[Mesure MH6 - Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013 \(analyse des risques pêches\)](#)

M. BIGOT le comité des pêches a déjà mené un certain nombre d'actions, le projet HARPEGE est l'aboutissement de ces projets. Le Comité des pêches dispose d'une bonne connaissance de la pêche à la drague sur ce secteur (24 bateaux, + les licences bivalves).

M. LE DARD La démarche va permettre d'acquérir des données les plus précises possibles et les plus actualisées possibles. La DREAL se félicite de ce programme porté par l'AGLIA sur l'ensemble de la façade Atlantique mais qui concerne essentiellement la Bretagne et qui permet l'étudier de manière très fine des interactions qui peuvent être très différentes entre les types de dragues (différence en fonction des espèces ciblées, coquilles, praires ou en fonction des secteurs etc.) et le maerl. Cette approche fine doit permettre d'assoir des décisions futures sur d'éventuelles mesures à prendre. Le programme DECIDER va donc permettre d'alimenter abondamment l'analyse de risque quand elle sera faite sur l'archipel des Glénan.

[Mesure MF4 - optimisation environnementale des ports et mouillages](#)

M. VILLEBOIS La délimitation du port de Saint Nicolas et précise que la commune bénéficiait d'un arrêté préfectoral qui datait des années 80. Les repères géodésiques de l'époque avaient été mal faits et depuis cette époque-là il y a des mouillages légaux sur le document préfectoral mais qui ne sont pas à la bonne position géographique. Donc la DDTM est en train de refaire avec la commune la totalité de ce périmètre de façon à ce que le document papier et les repères géographiques puissent coïncider tout en reprenant l'aspect environnemental qui n'avait pas été pris en compte.

M. LE GOFF Cette partie administrative a été transmise de l'état au département puis du département à la commune.

[MF5 - expérimentation de mouillages écologiques](#)

M. LE GOFF Cette action est au service de l'environnement.

Mme LE PAPE il y a un enjeu de cohérence entre les suivis qui sont mis en place, qu'il s'agisse des suivis sur les mouillages écologiques et les comportements, les zones de viabilités pour l'avifaune et le suivi des herbiers, un lien avec d'autres suivis peut être fait, d'autres ZMEL sont pour des mouillages écologiques, nous travaillons sur un ensemble de sites Natura 2000 donc il y a un enjeu de cohérence.

M. GAILLERE L'association Les Glénans qui gère des ZMEL pourra être impliquée dans les essais de l'été 2017.

M. DEBALLORE Les bateaux de croisière qui partent de Concarneau et qui font souvent escale à l'archipel pourront avoir l'occasion de tester les mouillages innovants cet été.

M. GAILLERE Ces mouillages pourraient être financés, les dossiers sont en cours de réalisation.

M. LE GOFF L'idée est de remplacer les anciens corps morts, le prototype n'utilise pas de chaîne, il n'y a donc plus de ramage sur les herbiers. Il y a aussi des bouées en pallier intermédiaire. Par contre il faut éviter que les cordages flottent à la surface de l'eau. Suivant les profondeurs il faut adapter les mouillages, à Beg Meil il n'y aura pas les mêmes montages que dans la chambre.

M. LE DARD L'année dernière c'est l'état qui a financé à 100% ces projets, cette année ce projet devrait être éligible au FEAMP (financement européen) qui le financerait à 75 %, la DREAL est en attente de confirmation mais c'est la DIRM qui devrait instruire le dossier.

[TF5 - Mise en défens ou aménagements spécifiques](#)

M. DAUNE Concernant les zones de dunes impactées à Penfret, la complexité de grillager l'ensemble des chemins sur l'île est liée au linéaire à couvrir. Il y a pas mal de km, donc ce sont des actions qui sont longues, qui sont conduites par les équipes en avant saison, en février, mars, avril et les chantiers de remplacements, morceaux par morceaux sont un petit peu morcelés.

M. LE GOFF Concernant le chemin Nord de Saint Nicolas, il est très proche du bord de dune qui recule.

M. MALEJACK quels sont les effets de la dernière tempête, il y a un article de presse qui montre une photo du chemin, qu'en est-il ?

Mme GAILLERE une réunion est programmée en fin de journée pour faire le point à ce sujet

M. LE GOFF nous savons que la procédure administrative va être très longue et qu'à un moment si on ne met pas de platelage les gens iront partout

M. DIARD ce dossier est traité en cogestion avec la mairie, le département qui est propriétaire et la réserve naturelle et comme le dit Géraldine à la fin du COPIL on a une réunion avec les services de l'état et les trois gestionnaires pour décider quelle scénarisation on peut avoir si le platelage est amené à reculer, et suite à la tempête de jeudi dernier l'équipe de la réserve se rend demain à Saint Nicolas pour faire un état des lieux et évaluer si le platelage est endommagé.

M. BODENNEC En tant que propriétaire, nous réfléchissons avec la commune et la RN à un éventuel déplacement du platelage. Ce dernier a déjà été déplacé une première fois sur le sud-est, juste à l'entrée du tombolo, où en 2014 il y avait eu les grosses tempêtes successives, un recule de quelques mètres avait eu lieu

et là, ça a encore reculé. Donc l'idée c'est de partir sur des solutions pérennes, on sait que de toute façon la dune est mobile, sur Saint Nicolas elle recule à certains endroits elle s'agrandit à d'autres, il faudra peut-être se mettre à distance, pour éviter que les équipements ne soient trop vulnérables, qu'ils nécessitent trop d'entretien et qu'on ait à se poser tous les trois ou quatre ans la même question. On va regarder les impacts potentiels et étudier les solutions possibles.

Mesure SP1 - Amélioration des connaissances sur l'impact du prélèvement cynégétique

Mme DEBALLORE : On essaie de réguler un peu la population de lapins par des actions de chasse au printemps.

Mme GAILLERE : La population de lapins est relativement importante et engendre la perturbation des milieux dunaires

M. LE GOFF On a parfois des surprises désagréables quand on va sur site, je me rappelle d'une visite à Saint Nicolas, il y avait eu une partie de chasse et il y avait sur l'eau beaucoup de déchets qui provenaient des lapins et que ce n'était pas très respectueux de l'environnement.

Mme CARAMARO précise que les lapins avaient été chassés ailleurs mais qu'ils avaient été dépieutés

M. DAUNE Nous sommes ouverts à la discussion, en ce qui nous concerne sur les îles où nous sommes soit propriétaires soit utilisateurs, l'action a lieu 1 fois par an dans un cadre qui est bien défini, avec toutes les autorisations nécessaires et le groupe de chasseur qui vient s'assure que les conditions d'hygiène sont correctes puisque tout est ramené à terre directement, donc on a pas de soucis avec ça.

M. LE GOFF Je pense qu'il faut que la mairie et l'association se voient pour qu'on discute pour faire un point là-dessus et lever les rumeurs.

Mme GAILLERE Il y a eu un protocole d'établi en 2014 et concernant les suivis les indications de captures sont bien renseignées mais une nouvelle réunion pourra être prévue avec tous les acteurs.

Mesure SP3 - protection des zones fonctionnelles de l'avifaune

M. LE DARD L'Etat a soutenu financièrement l'association Bretagne Vivante en 2016 pour les coûts de gestion de la conservation de la colonie de sterne non pris en charge par les contrats Natura 2000, cette solution est provisoire en attendant d'avoir une solution plus pérenne.

M. FERRE Pour 2016 la DREAL a aidé l'association mais dans la convention et dans les contrats Natura 2000 ces coûts ne sont pas pris en compte. Il souligne que la colonie des Moutons est la première réserve naturelle pour la sterne De Dougall uniquement, la deuxième pour la colonie de sterne Caugek et la première colonie bretonne pour toute cette colonie plurispécifique de sternes.

M. LE GOFF Ces éléments seront précisés dans le rapport.

Mme DIARD Est-ce que les suivis cartographiques seront présentés par la suite ?

Mme GAILLERE Oui dans une mesure à venir.

PO1 – suivi pollution des eaux

M. SERRE La CCPF fait des suivis sur les cours d'eaux allant de l'Odet à l'Aven. Il y a deux gros enjeux sur le territoire, un enjeu bactériologique sur le bassin versant de la Mer Blanche et sur l'anse de Penfoulic, donc on fait un suivi régulier de tous les rejets bactériologiques. Des fortes pollutions sont détectées par temps de pluie. Des politiques et conseils ont été mis en place pour réduire les pollutions, des diagnostics agricoles et des recherches sur l'assainissement, notamment sur l'assainissement non collectif avec la mise en place de zones à enjeux sanitaires sont en cours d'étude par la DDTM. L'autre enjeu concerne les algues vertes, avec le paramètre nitrate qui se trouve plus sur la baie de la Forêt, de Beg-Meil jusqu'au cours d'eau du Minaouët, où on fait un suivi régulier de tout ce qui est concentration en nitrates, phosphores et phosphores total. On remarque que les concentrations en nitrates baissent depuis 2008-2009. Il y a des baisses de concentration en nitrates qui vont de -5 à -10mg/l en septembre. Avec le plan de lutte contre les algues vertes un certain nombre de conseils auprès des exploitants agricoles ont été mis en place pour améliorer l'utilisation d'engrais et améliorer l'état de l'activité. Voilà les deux gros enjeux du suivi de la qualité de l'eau sur ce territoire.

M. LE GOFF Il y a un problème dans les chiffres indiqués sur le diaporama, le chiffre sera rectifié

Mme DE BALORRE L'association Les Glénans effectue une grosse action de nettoyage en février après les tempêtes et puis à chaque fois qu'il y a installation sur les îles. Depuis qu'on a mis en place l'école de la mer on sensibilise les stagiaires à cette question et il arrive que des groupes de stagiaires partent en mission de nettoyage.

M. LE GOFF Concernant l'expérience de l'accueil d'une poule pour les bios déchets à Saint Nicolas est-elle revenue sur le continent ?

M. FAGOT Non ! (il y a eu des attaques par des chiens)

PO5 – problématiques d'assainissement sur les îles

M. DIVANAC'H La démarche en cours consiste en la préparation du dossier réglementaire pour une présentation aux élus courant février puis à l'ensemble des personnes publiques associées. Le maire et son équipe présenteront aux services de la préfecture comment la mairie est arrivée à ce projet par rapport à d'autres dossiers qui n'ont pas vu le jour au préalable comme un assainissement collectif voulu au départ par la commune mais qui n'a pas abouti, la préoccupation à laquelle répond le projet est donc l'assainissement de la commune.

Roger LE GOFF Il s'agit de l'assainissement de la commune qui sera amélioré, cet assainissement avec un nouveau système de toilettes sèches permettra de limiter la consommation d'eau. Le projet doit intégrer également le gonflage des bouteilles de plongée du CIP et permettre de limiter les passages de tracteurs vers la partie centrale l'île qui pose quelques problèmes pour l'environnement. La ferme est en vente et aujourd'hui en zone rouge dans le pprl, c'est un dossier hyper-sensible à l'étude. Il y a quelques années il y avait un compresseur thermique qui avait à peu près une cinquantaine d'années, sa cheminée et son pot d'échappement était un couvercle de lessiveuse dans un grand trou de sable dans la dune, l'huile fuyait partout et tout près de la lentille d'eau. Aujourd'hui la ville essaie de travailler sur l'amélioration de tout ça avec EDF pour trouver des solutions plus économes pour tout le monde, mais il faut mettre tout autour de la table et tout le monde n'a pas été habitué à travailler ensemble donc c'est un peu compliqué. C'est la volonté de la ville d'avancer et elle verra avec le département qui est aussi propriétaire et avec qui elle a eu l'occasion

d'en discuter. Ce dossier est compliqué, la ville s'est « cassé les dents » sur l'assainissement collectif ; il y a une étude environnementale qui est en court, l'étude technique est finie, la seule chose qui reste est l'étude environnementale. On souhaite que ce dossier ait une dimension environnementale exceptionnelle. On reste dans un périmètre très restreint car sur l'autre périmètre c'était très compliqué.

Si on veut préserver les îles et continuer à accueillir du monde, peut-être pas plus, mais dans des conditions respectables et dans la protection de l'environnement. Le bon sens veut que sur cette nouvelle technique de toilettes sèches tout le monde aille dans le même sens et qu'on soit très solidaire pour mener à bien ce projet. C'est un dossier de longue haleine et les services de l'état seront aux côtés de la ville pour cette année 2017.

M. LE DARD Par rapport aux autorisations ministérielles que Géraldine a mentionné il s'agit du permis par rapport à l'aspect paysager en site classé.

M. LE GOFF On a l'avis favorable des architectes des bâtiments de France pour l'instant car le dossier a été co-construit.

Mesure CS - Sensibilisation générale, promotion de bonnes pratiques

- Concernant le projet de démonstrateur de navigation « Navi facile »

Mme PEUZIAT Le projet est intéressant, les enjeux avifaune et conservation des habitats seront-ils intégrés dans la réalité augmentée ?

Mme GAILLIERE C'est ce qui est souhaité et ce qui a été défini en réunion préparatoire. Une description de « l'application idéale » a été construite par un ensemble d'acteurs ayant différents usages sur le site. Les données environnementales à faire apparaître ont été mentionnées ainsi que les données sur les herbiers de zostères et des données sur les oiseaux. L'application existante dans le sud la France indiquant les zones d'herbiers a été donnée en exemple. D'autres informations concernant l'occupation du port, la météo, la restauration, le patrimoine, les sciences participatives ont été proposées, dans l'idéal l'application pourrait être très complète.

Mme ZIEGLER Je représente aujourd'hui le Département mais je suis aussi membre du conseil d'administration de Nautisme en Finistère et Finistère Nautisme, deux associations qui vont à terme fusionner, ce serait bien de les contacter car il aura des choses à entreprendre et à mettre en place en terme de communication entre leur site et l'application, il faudra travailler ensemble.

M. LE GOFF indique que l'information sera transmise.

- Concernant la formation

M. DAUNE on a fait le compte à travers la logique école de mer où l'association les Glénans a réussi à intégrer des services civiques, on a travaillé avec Céline HAUZY chargée de mission sur toute cette partie-là.

En 2016 cela a représenté 578 séances qui ont été vécues par leurs adhérents, les adultes et les juniors en lien avec l'environnement sur Bananec, Penfret et Cigogne. Cela n'a pas encore été mis en place à Drénec mais ça a été intégré au cursus de formation des moniteurs sachant que la base de Concarneau est un organisme de formation fédéral relativement important et qu'il y a 135 moniteurs en formation qui sont passés cette année et qui ont été formés à cette partie de ce triptyque école de mer et qui ont reçu du contenu pour être capable de transmettre à leur tour sur la logique de préservation de l'environnement et de connaissance sur

l'environnement. On a intégré dans notre offre des groupes, dans le cadre de l'offre scolaire (collèges, lycées) une offre mi-temps voile environnement et découverte de l'environnement qui décolle pas mal cette année, donc cette année on a eu 100 élèves sur ce dispositif là et c'est en train de se développer un peu plus chaque année.

Mme GAILLIERE C'est vrai que la présentation n'englobe pas toutes les actions des différents partenaires qui sont nombreux à transmettre des messages de bonnes pratiques et qui font passer des messages auprès du grand public. Il reste néanmoins pas mal de chose à faire à ce niveau-là, et c'est ressorti au niveau des enquêtes ethnosociologiques de 2015, pour peut-être coordonner nos messages et les améliorer.

[CC - Amélioration des connaissances et suivis : Habitats marins](#)

M. LE DARD Le travail de compilation entre les cartes issues du réseau benthique REBENT (*données sur les habitats et biocénoses en zone côtière 2006*) et des études Cartham (*désignent des sites d'importance écologique, 2011*) aux Glénan. Ce travail a été réalisé par l'IFREMER en 2016 et est quasiment finalisé, le contrôle qualité est en phase terminale, contrôle important qui permet de sécuriser la donnée, cette carte globale sera une carte de confiance de la donnée. Selon les approches, pour REBENT on pouvait avoir quasiment 100% de confiance sur la donnée acquise, Cartham s'intéressait à des surfaces beaucoup plus difficiles à cartographier, beaucoup plus grandes, fonctionnait par une donnée par échantillonnage avec une qualité de la donnée qui est forcément un peu moindre. La carte d'habitat sera associée à une carte de confiance qu'on peut attribuer à la donnée, elle sera très visuelle et très utile aux décideurs et aux gestionnaires.